



ASSURER L'EXCELLENCE

SPECIMEN

||| **COMPTE FIDÉLITÉ** |||
« **Cash Fidelity** »

Reims, le 1^{er} janvier 202X

||| **Ouverture** ||| **JANVIER 202X**
Votre **Compte Fidélité** ||| « **Cash Fidelity** »



STE XXXXXXXXXXXXSAS
Interlocuteur

Adresse 1
Adresse 2
BP XXXXX CS XXXXX
75000 PARIS Cedex

Madame, Monsieur,

Bienvenue chez **FRANCE RISKS** ; vous entrez dans le monde de la **Fidélité** !
Nous sommes très heureux de vous accueillir parmi nos assurés privilégiés !
Vous faites désormais parti du **seul et unique réseau national de l'assurance** qui récompense la **Fidélité**.

Avec **FRANCE RISKS** vous allez vraiment découvrir ce que « **Fidélité** » veut dire.
Désormais, et comme jamais auparavant votre **Fidélité** est tout simplement **Récompensée** !

Inutile d'en rajouter davantage ; dorénavant chaque année, vos primes d'assurances vous rapporteront directement et automatiquement des **Euros**.

Votre « **Compte Fidélité** » est désormais ouvert et cumulera automatiquement année après année par périodes de 12 mois consécutifs d'assurance sur l'ensemble de vos primes d'assurances hors taxes jusqu'à 1% (*) de leurs montants respectifs.
À chaque échéance annuelle nous alimenterons automatiquement votre « **Compte Fidélité** » du montant correspondant.

Dans le cadre du lancement de cette innovation sans précédent en assurance d'un « **Compte Fidélité** », notez que le versement de votre première **prime Fidélité** vous est attribué après une année complète d'adhésion ; soit 12 mois consécutifs d'assurance.

Dès 24 mois effectifs d'assurance, vous pourrez choisir entre :

- 1| Continuer à cumuler vos **primes Fidélité** dans l'objectif de vous constituer une cagnotte personnelle utilisable ultérieurement à votre convenance sur les années suivantes.
- 2| Solliciter la déduction partielle ou totale des **primes Fidélité** des deux premières années accumulées dans votre « **Compte Fidélité** » sur l'avis d'échéance de troisième année.

Désireux de vous servir avec respect et considération, nous espérons ainsi honorer votre :
Fidélité.

Heureux de vous servir et de vous compter parmi nos clients fidèles, avec l'expression de notre chaleureuse bienvenue, nous vous adressons Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations distinguées.

Jacques THOMAS
Dirigeant Fondateur

(*) : jusqu'à 1% sur les primes HT (Hors Taxes)
Soit, 0,5% de vos primes HT | Sur vos primes globales annuelles de 0 € à 25.000 €
0,75% de vos primes HT | Sur vos primes globales annuelles de 25.000 € à 50.000 €
1% de vos primes HT | Sur vos primes globales annuelles supérieures à 50.000 €

Courtage en Assurances
Adresse de correspondance | France Risks | 6 Rue Robert Surcouf | 51450 Bétheny (Reims)
@ : jacquesthomas@francerisks.fr Tél. | 09 51 905 900 | Mobile : 06 08 41 84 04

FRANCE RISKS

France Risks Courtage | Siège social | 6 Rue Robert Surcouf 51450 Bétheny
| Sarl au capital de 5.000 € | RCS Reims 508 194 933 00034 | N° ORIAS 09 049 795 www.orias.fr
Société de courtage en assurance sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel | ACPR www.acpr.banque-france.fr
Responsabilité Civile Professionnelle & Garantie Financière conforme au Code des Assurances | Police 10390333 | Client 271155
Lloyd's of London | Mandataire Lloyd's en France : Lloyd's France SAS - Siège social 8-10 Rue Lamennais 75008 Paris